

Séance du **1^{er} février 2024**

Présidence : **Mme Sabrina Berrocal**, présidente

Adoption du Plan Directeur Communal (PDCom) (2023/P33)

Rapport : Mme Hélène Gandar

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

VU le préavis N° 33/2023, du 30 octobre 2023, concernant la demande d'adoption du Plan Directeur communal (PDCom),

VU le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

d'adopter le Plan Directeur communal tel qu'amendé, en validant :

- Les principes, objectifs et mesures et les cartes de synthèse pour chaque axe thématique.

Ainsi délibéré en séance du **1^{er} février 2024**.

Adopté à une large majorité (un certain nombre d'abstentions).

Pour extrait conforme le 3 février 2024.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY
la Présidente la Secrétaire

Sabrina Berrocal

Carole Dind